Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La journée de réflexion de l'Assemblée constituante répertoriée dans un recueil d'idées

Un catalogue de plus de 2'800 " articles ", tel est le résultat de la journée de réflexion de l'Assemblée constituante du 3 septembre dernier. Ce document constitue aujourd'hui une matière première particulièrement utile au démarrage des travaux des commissions thématiques. Celles-ci souhaitent en outre pouvoir compter sur une implication de la population dans cette phase de " page blanche " de la future constitution vaudoise.

Le 3 septembre dernier, les constituants s'étaient prêtés à un exercice commun de brainstorming, " refusant toute censure et toute peur du ridicule ". Le résultat se trouve aujourd'hui consigné dans un document d'une soixantaine de pages qui répertorie toutes les idées émises par les constituants eux-mêmes sur les cinq thèmes suivants :

- L'organisation territoriale, avec la question de la réduction drastique du nombre de communes

- Les droits et devoirs fondamentaux, avec la question du développement des droits sociaux

- Les autorités cantonales

- Les droits politiques, avec la question de l'octroi des droits politiques aux étrangers

- Le rôle et les tâches de l'Etat, avec la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Cette matière première est aujourd'hui traitée et analysée par les commissions qui recourent en outre à des auditions dans cette première phase de leurs travaux. Un appel est enfin adressé à la population pour qu'elle profite de cette étape afin de communiquer ses souhaits aux commissions, par leurs présidents ou directement aux constituants eux-mêmes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 novembre 1999

Francine Crettaz, secrétaire générale de l'Assemblée constituante, tél.(021) 316 41 58

Constituante CP du 3.11